

## Camping municipal « Aire naturelle d'Hinsbourg »

### 67290 HINSBOURG

#### CONNAISSANCE DE L'ETABLISSEMENT

**PROPRIETAIRE/EXPLOITANT:** Commune de Hinsbourg représentée par Monsieur le Maire Gilbert REUTENAUER  
Régie associative

**ETABLISSEMENT :** Aire naturelle de Hinsbourg  
Lieu dit STEIGBERG  
67290 HINSBOURG

**STATUT JURIDIQUE :** **Terrain :** Commune de Hinsbourg  
**Fonds :** Exploité l'association « Tourisme Sports et Loisirs »

**CLASSEMENT :**

- Camping municipal classé Aire naturelle de camping
- Date de l'arrêté de classement : 03/10/1995
- 25 emplacements « tourisme » (de passage)

#### PROJET

##### DESCRIPTION :

- Remise en état des chemins d'accès
- Aménagements des abords des bâtiments
- Modernisation des blocs sanitaires et des abords
- Réfection du court de tennis

**DEBUT/FIN DES TRAVAUX :** Septembre à décembre 2011

##### MONTANT TRAVAUX ELIGIBLES :

Montant total H.T. estimé à : **19.744,70 €**

Montant H.T. éligible : **12.200 €**

##### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :

Autofinancement	15.474,70 €
<b>Département 67</b>	<b>4.270 €</b>

##### AIDE FINANCIERE SUSCEPTIBLE D'ETRE ACCORDEE ET CONTREPARTIES :

S'agissant d'un projet public, il est proposé d'attribuer à la commune de Hinsbourg une subvention de **4.270 €** correspondant à **35 %** du montant H.T éligible de l'investissement.

L'aide financière est conditionnée par la mise en œuvre de **contreparties** élaborées suite au diagnostic effectué par l'ADT, à savoir :

- Stage de formation sur la mise en place des procédures qualité au sein d'un camping

**Bureau du 27 septembre 2011**

**Avis : Favorable**

## CONNAISSANCE DE L'ETABLISSEMENT

<b>PROPRIETAIRE/EXPLOITANT :</b>	Commune de Wangenbourg-Engenthal Représenté par Monsieur le Maire, Daniel ACKER 14, Rue du Général de Gaulle 67110 WANGENBOURG
<b>Etablissement :</b>	Camping municipal du « Les Huttes » Route du Nideck
<b>STATUT JURIDIQUE :</b>	Régie communale
	<b>Terrain :</b> Commune de Wangenbourg-Engenthal <b>Fonds :</b> Commune de Wangenbourg-Engenthal
<b>CLASSEMENT :</b>	Camping municipal ** mention Tourisme 50 emplacements « Tourisme » et 44 emplacements « Loisirs »

## PROJET

### DESCRIPTION :

Le Conseil Municipal a souhaité faire réaliser une étude en vue du développement futur de cet équipement. Après consultation, le choix de la commune s'est porté sur l'offre de la société PROTOURISME, pour un montant de 14.000 € HT.

Cette étude de développement permettra de décider de l'orientation à prendre pour le terrain et les investissements à y réaliser. Le camping « Les Huttes » n'est pas à ce jour une pièce maîtresse du développement touristique local. La commune souhaite inscrire le terrain dans une dynamique de montée en gamme en conformité avec les exigences des clientèles.

Néanmoins, la qualité du site d'une part, le développement de l'hôtellerie de plein air d'autre part, incitent le maître d'ouvrage à mener une réflexion sur le devenir du camping qui :

- ✓ Établira une analyse des **forces et faiblesses** du camping ;
- ✓ Mettra en évidence les **attentes et besoins des clients** de l'Hôtellerie de Plein Air ;
- ✓ En déduira les **opportunités** pour développer « Les Huttes » compte tenu du contexte touristique et des contraintes locales (urbanistique notamment) ;
- ✓ Élaborera **deux ou trois scénarii** de développement du terrain et en étudiera la faisabilité ;
- ✓ Permettra de **choisir le scénario de développement** le plus pertinent pour le camping ;

### OBJECTIFS :

La commune de Wangenbourg-Engenthal souhaite, en menant ce travail de réflexion et de conception, inscrire le terrain dans une dynamique de pérennisation qui soit en conformité avec les exigences des différentes clientèles actuelles et potentielles. Au final, il s'agira de fournir à la commune un **outil d'aide à la décision** concernant le positionnement du terrain et les investissements à y réaliser. Au-delà de la simple présentation de la faisabilité des alternatives possibles, PROTOURISME formulera des **préconisations**, afin de faciliter **la prise de décisions** du maître d'ouvrage.

### MONTANT TRAVAUX ELIGIBLES :

Montant total H.T. estimé à : 14.000 €

**Montant H.T. éligible : 14.000 €**

### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :

Autofinancement	9.800 €
<b>Département 67</b>	<b>4.200 €</b>

### AIDE FINANCIERE SUSCEPTIBLE D'ETRE ACCORDEE ET CONTREPARTIES :

S'agissant d'une étude de faisabilité et d'opportunité, il est proposé d'attribuer à la **commune de Wangenbourg-Engenthal** une subvention de **4.200 €**, correspondant à 30 % du montant H.T du coût de l'étude estimé à 14.000 €.

**Avis du Bureau du 6 décembre 2011**

## Camping Associatif « Saint Martin » \*\* Tourisme

### 67140 BARR

#### CONNAISSANCE DE L'ETABLISSEMENT

- PROPRIETAIRE/EXPLOITANT:** Association Saint Martin  
Régie associative
- ETABLISSEMENT :** Camping Associatif  
1, rue de l'Ecole  
67140 BARR
- STATUT JURIDIQUE :** **Terrain :** Association Saint Martin  
**Fonds :** Exploité par l'association
- CLASSEMENT :**
- Camping associatif classé 2 étoiles Tourisme
  - Date de l'arrêté de classement : 08/07/2011
  - 25 emplacements « tourisme » (de passage)

#### PROJET

##### DESCRIPTION :

- Remise en état des chemins d'accès
- Modernisation du bloc sanitaire existant
- Création d'un bloc sanitaire et d'un emplacement adapté aux PMR

**DEBUT/FIN DES TRAVAUX :** Septembre à décembre 2011

##### MONTANT TRAVAUX ELIGIBLES :

Montant total H.T. estimé à : **20.524,91 €**  
Montant H.T. éligible : **20.524,91 €**

##### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :

Autofinancement	13.340,91 €
<b>Département 67</b>	<b>7.184 €</b>

##### AIDE FINANCIERE SUSCEPTIBLE D'ETRE ACCORDEE ET CONTREPARTIES :

S'agissant d'un projet associatif, il est proposé d'attribuer à l'association Saint Martin une subvention de **7.184 €** correspondant à **35 %** du montant H.T éligible de l'investissement.

L'aide financière est conditionnée à la mise en œuvre de **contreparties** élaborées suite au diagnostic effectué par l'ADT, à savoir :

- Stage de formation sur la thématique "Connaître son territoire: argumentaire alsacien, les traditions et nous."

##### OBSERVATION :

Le terrain a procédé en septembre à un audit de classement selon les nouvelles normes en vigueur. A noter que c'est le premier camping du Bas-Rhin à avoir engagé la démarche de renouvellement du classement

**Avis du Bureau du 6 décembre 2011 :** Favorable

## Restaurant « Au Bœuf » – HOHWILLER

### CONNAISSANCE DE L'ETABLISSEMENT

<b>PROPRIETAIRE/EXPLOITANT :</b>	Monsieur Cédric ROTT – Gérant
<b>ETABLISSEMENT :</b>	33, Rue principale 67250 HOHWILLER
<b>STATUT JURIDIQUE :</b>	Fonds : Détenus par Monsieur Cédric ROTT en nom propre Murs : Détenus par Monsieur Cédric ROTT en nom propre
<b>FORMATION / EXPERIENCE PROFESSIONNELLE :</b>	Monsieur Cédric ROTT est titulaire d'un Baccalauréat technologique et d'un BTS « Hôtellerie-restauration ». Il dispose d'une expérience professionnelle de plus de 6 ans dans la branche. Sa technicité ainsi que son professionnalisme lui permettent d'exercer ses fonctions en cuisine en toute autonomie.

### PROJET

#### DESCRIPTION :

Après 33 ans d'exploitation de l'établissement, les gérants ont su pérenniser leur entreprise située dans une commune classée « 4 fleurs ». Suite à des investissements limités mais réguliers, la famille ROTH a su s'adapter aux évolutions liées à leur secteur d'activité. En février 2010, les parents cèdent le fonds et les murs de l'établissement à leur fils Cédric ROTT.

Afin de pouvoir encore progresser et se développer, le nouveau gérant est amené à réaliser de nouveaux investissements à savoir :

- Agrandissement et acquisition de matériel professionnel en cuisine,
- Embellissement et mise à niveau de la cour, afin d'y installer une terrasse ;
- Aménagement de l'accessibilité du restaurant pour les personnes à mobilité réduite,

L'ensemble des investissements permettront d'optimiser de manière conséquente les conditions de travail du personnel, de respecter la marche en avant et d'accroître l'attractivité de l'établissement.

**DEBUT/FIN DES TRAVAUX :** Du 1<sup>er</sup> juin au 15 août 2011.

#### MONTANT TRAVAUX ELIGIBLES :

Montant total H.T. estimé à : 108.710,06 €  
Montant H.T. éligible : **88.428,56 €**

#### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :

Emprunt	95.000 € - Crédit Agricole
	446,06 €
Département 67	<b>13.264 €</b>

#### AIDE FINANCIERE SUSCEPTIBLE D'ETRE ACCORDEE ET CONTREPARTIES :

S'agissant d'un projet situé en zone de plaine, il est proposé d'attribuer au restaurant « **Au Bœuf** » géré par Monsieur Cédric ROTT une subvention de 13.264 € (selon critères et dans le respect du Régime de Minimis), correspondant à **15 %** du montant H.T éligible.

L'aide financière est conditionnée par la mise en œuvre de **contreparties** élaborées suite au diagnostic effectué par l'ADT en partenariat avec la CCI, à savoir :

- Participer à un cycle de formation " le bar du restaurant : un potentiel nouveau"

**Bureau ADT du 27 septembre 2011**

**Avis : FAVORABLE**

## Restaurant « Auberge du Baechel - Brunn » – MERKWILLER

### CONNAISSANCE DE L'ETABLISSEMENT

<b>PROPRIETAIRE/EXPLOITANT :</b>	Monsieur Thomas LIMMACHER Né le 30/08/1971
<b>ETABLISSEMENT :</b>	3, route de Soultz 67250 MERKWILLER
<b>STATUT JURIDIQUE :</b>	Fonds : S.A.R.L. « LIMMACHER » Murs : Madame Simone LIMMACHER - Propriété en nom propre
<b>FORMATION / EXPERIENCE PROFESSIONNELLE :</b>	Thomas LIMMACHER est titulaire d'un CAP-BEP « Cuisine » ainsi que du Baccalauréat Professionnel « Restauration ». Il a complété sa formation par une Mention Complémentaire en Pâtisserie au CEFPPA d'Illkirch Graffenstaden avec à la clé un CAP de Pâtissier, Chocolatier, Confiseur. Afin de se perfectionner, il est passé par de « grandes maisons » telles que le « Buerehiesel » chez Antoine Westermann, le « Crocodile » chez Emile Jung et chez Jacques Lameloise à Chagny.

### PROJET

<b>DESCRIPTION :</b>	<p>En 1996 Monsieur Thomas LIMMACHER rejoint l'affaire familiale, afin de seconder son père en cuisine et contribuer à une évolution constante dans l'originalité et la créativité de des mets.</p> <p>Aujourd'hui, l'affaire familiale a été transmise au fils, qui avec sa compagne ont le souhait de se lancer à leur propre compte.</p> <p>Fort de son succès et face à la faible capacité d'accueil des lieux, Monsieur LIMMACHER s'est vue dans l'obligation de réorganiser les flux de circulation dans son établissement en procédant à des travaux d'extension. En effet un nouvel espace d'accueil est prévu, ainsi qu'une nouvelle salle de restaurant.</p> <p>Enfin, le gérant profitera de la mise en travaux du restaurant pour réaménager l'espace « plonge » de la cuisine, afin de la rendre plus fonctionnel.</p>
----------------------	---

**DEBUT/FIN DES TRAVAUX :** Du 30/07/2011 au 15/09/2011

**MONTANT TRAVAUX ELIGIBLES :**  
Montant total H.T. estimé à : 269.255 €  
Montant H.T. éligible : **246.555 €**

#### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :

Emprunt*	250.000 €
Apport Personnel	4.005 €
Département 67	<b>15.250 €</b>

\* 250.000 € auprès de la CCM à 3,95% sur 15 ans

#### AIDE FINANCIERE SUSCEPTIBLE D'ETRE ACCORDEE ET CONTREPARTIES :

S'agissant d'un projet situé en zone de plaine, il est proposé d'attribuer à la **SARL** «Auberge du Grenadier » une subvention au titre de la création de restaurant **plafonnée à 15.250 €** (selon critères et dans le respect du Régime de Minimis), correspondant à **15%** du montant H.T éligible,

L'aide financière est conditionnée par la mise en œuvre de **contreparties** élaborées suite au diagnostic effectué par la **C.C.I.** en partenariat avec l'ADT, à savoir :

- Suivre un stage de formation sur les techniques de développement commercial par les ventes additionnelles

**Bureau du 27 septembre 2011**

**Avis : FAVORABLE**

**RESTAURANT «LE SOUFFLET» – GUNDERSHOFFEN****CONNAISSANCE DE L'ETABLISSEMENT**

**PROPRIETAIRE/EXPLOITANT :** Monsieur Franck CHATEAUROUX  
Né le 30/11/1971

**ETABLISSEMENT :** 13, rue de la Gare  
67110 GUNDERSHOFFEN

**STATUT JURIDIQUE :** Fonds : SARL « Le Soufflet Sàrl »  
- Gérant et administrateur : Monsieur Franck CHATEAUROUX  
- Associé et coactionnaire : Monsieur Francis CHATEAUROUX (père)  
Murs : SCI « 3FA »

**FORMATION / EXPERIENCE PROFESSIONNELLE :** Titulaire d'un CAP cuisinier, Monsieur Franck CHATEAUROUX dispose d'une expérience professionnelle de plus de vingt cinq ans. Il a fait ses preuves dans de nombreux restaurants du secteur en occupant plusieurs postes de cuisinier (La Tour Romaine, Anton, Le Coq Blanc, Le Bœuf Rouge).

**PROJET****DESCRIPTION :**

Après avoir repris l'entreprise familiale en 2004, Monsieur Franck CHATEAUROUX a entamé en 2007 un premier programme de modernisation fondamentale de son restaurant (mise aux normes de la cuisine et travaux en salle), afin de redynamiser l'activité de son entreprise. Monsieur CHATEAUROUX souhaite aujourd'hui poursuivre son cycle de modernisation et pour ce faire envisage d'acquérir du nouveau matériel professionnel en cuisine et moderniser la salle de restaurant nommé « Bahnstüb ».

**DEBUT/FIN DES TRAVAUX :** du 15/04 au 15/09/2011

**MONTANT TRAVAUX ELIGIBLES :**

Montant total H.T. estimé à : 42.518,56 €  
Montant H.T. éligible : **34.474,28 €**

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :**

Emprunt *	37.347,56 €
<b>Département 67</b>	<b>5.171 €</b>

\* 35.000 € auprès de la Caisse d'Épargne sur 7 ans à 4.75%

**AIDE FINANCIERE SUSCEPTIBLE D'ETRE ACCORDEE ET CONTREPARTIES :**

S'agissant d'un projet situé en zone de plaine, il est proposé d'attribuer à la S.A.R.L « Le Soufflet » une subvention de **5.171 €** (selon critères et dans le respect du Régime de Minimis), correspondant à **15 %** du montant H.T éligible.

**OBSERVATION:**

Pour mémoire le restaurant « Le Soufflet » a déjà bénéficié du soutien du Conseil Général suite à des travaux de modernisation de son établissement pour un montant de 5.248 € (Commission Permanente du 23/07/2011).

**Bureau 27 septembre 2011**

**Avis : FAVORABLE**

## Restaurant « DU FAUBOURG » – SCHWEIGHOUSE / MODER.

### CONNAISSANCE DE L'ETABLISSEMENT

**PROPRIETAIRE/EXPLOITANT :** Monsieur Philippe WILD  
Né le 02/03/1979

**ETABLISSEMENT :** 16, rue du Faubourg  
67590 SCHWEIGHOUSE / MODER

**STATUT JURIDIQUE :** Fonds : S.A.R.L. « Restaurant WILD » dont les associés sont M. Philippe WILD et M. Jean-Paul WILD.

Murs : Exploitation en nom propre.  
Usufruitiers : M. et Mme Charles WILD  
Nouveau propriétaire : M. et Mme Jean-Paul WILD

**FORMATION / EXPERIENCE PROFESSIONNELLE :** C.A.P. cuisinier obtenu en 1996.  
15 ans d'expérience professionnelle dans la restauration.

### PROJET

**DESCRIPTION :** Après avoir entrepris des travaux de modernisation de son établissement en 2005 (confection d'un sas d'entrée, d'un nouveau bar et acquisition de matériel professionnel en cuisine), Monsieur Wild souhaite aujourd'hui, procéder à une seconde tranche de travaux concernant plus particulièrement la modernisation de la salle de restaurant et l'isolation du bâtiment.

**DEBUT/FIN DES TRAVAUX :** Du 18 juillet au 15 août 2011.

#### MONTANT TRAVAUX ELIGIBLES :

Montant total H.T. estimé à : **37.229,90 €**  
Montant H.T. éligible : **37.229,90 €**

#### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :

Emprunt*	<b>35.000 €</b>
Département 67	<b>5.584 €</b>

\* - 35.000 € auprès du C.M.D.P sur 5 ans à 3.4 %. Le montant du prêt sera révisé si Monsieur Wild obtient le soutien du Conseil Général du Bas-Rhin.

#### AIDE FINANCIERE SUSCEPTIBLE D'ETRE ACCORDEE ET CONTREPARTIES :

S'agissant d'un projet situé en zone de plaine, il est proposé d'attribuer à la **Sàrl «Restaurant WILD» gérée par Monsieur Philippe WILD une subvention de 5.584€** (selon critères et dans le respect du Régime de Minimis), correspondant à **15 %** du montant H.T éligible.

#### OBSERVATION :

Pour mémoire cet établissement a déjà bénéficié du soutien du Conseil Général du Bas-Rhin lors de la Commission permanente du 18 juillet 2005

**Bureau du 6 décembre 2011**  
**Avis : Favorable**